

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 24 JANVIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 24 janvier 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par convocation écrite en date du 20 janvier 2022, s'est réuni en séance publique à la mairie de Gizeux sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Patrick NEVOIT - Géraud LE DORVEN - Benoît RUGEN - Anthony FOULON - Géraud de LAFFON - Angélique BINET - Nicolas MAUGER - Marie-Lise MEYNARD - Marcel BERY - Vincent GASSELIN

Absent(e/s) excusé(e/s) : - (soit 11 membres en exercice, 11 présents, 11 votants)

Secrétaire de séance : Marie-Lise MEYNARD

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

1) Recrutement d'un agent remplaçant pour l'Agence Postale Communale

À compter du 12 au 21 février 2022 inclus, l'agent contractuel chargé de l'accueil à l'Agence Postale Communale, sera absent pour ses congés annuels.

Pendant cette période, le Conseil Municipal décide de proposer à l'agent habituellement en charge du remplacement à l'Agence Postale Communale, un nouveau contrat pour la durée correspondant à l'absence de l'agent contractuel en poste, selon les conditions suivantes :

- indice de référence : IB 371 (IM 343),
- nombre d'heures du poste : 3 h/jour sur 4 jours (+ 1 h pour entretien des locaux),
- le profil de poste défini en fonction des impératifs de ce service public, mais selon une répartition des jours et heures de travail modifiée par rapport aux horaires d'ouverture habituels de l'APC, avec une information au public suffisamment en amont.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce recrutement ponctuel et donne délégation au Maire pour procéder aux démarches afférentes à ce dossier.

2) Projet de recrutement d'un agent technique en remplacement provisoire d'un congé maladie

M. le Maire expose la situation des agents techniques, dont un est placé en arrêt maladie jusqu'au 1^{er} mai, laissant l'autre seul pour accomplir les nombreuses missions qui leur incombent. Il convient donc de recruter une personne en contrat à durée déterminée pour la période de vacance du poste.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce projet de recrutement ponctuel et donne délégation au Maire pour procéder aux démarches afférentes à ce dossier.

3) Vente de bois

M. le Maire indique qu'en parallèle de la vente de bois via l'ONF, il reste des parcelles à nettoyer, notamment à Saint-Philbert et au Soucheau. L'ONF prépare des contrats pour 2 habitants intéressés par certaines essences ; les élus valident les tarifs de 5 €/stère pour les bouleaux, 8 €/stère pour les châtaigniers et 10€/stère pour les chênes. Un devis de J. TAUGOURDEAU sera à valider prochainement. Un devis de l'ONF est aussi arrivé pour divers travaux forestiers mais il est possible de demander à d'autres prestataires d'intervenir. La Commission Bois décide de se réunir le jeudi 27/01.

4) Point sur l'avancement des travaux sur les bâtiments communaux et projets en cours

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'avancement des travaux sur les bâtiments communaux :

- 32 rue des Écoles : le chef de chantier doit intervenir fin février.
- Local Foot : l'expert d'assuré va se déplacer ; le chauffe-eau a été changé (l'ancien datait de la construction du bâtiment).
- 3 rue du Lavoir : le projet de gîte de groupes doit être étudié, notamment avec l'ADAC.
- 30 rue des Écoles : la grille doit être décapée et repeinte, un devis est arrivé pour 2.772 € TTC.
- Groupement de voirie : dossier à relancer, le prix des matières premières ne cesse d'augmenter.

... / ...

... / ...

- Salle Plailly : travaux de rénovation à programmer, devis pour peinture et isolation du plafond à actualiser.
- Aire de camping-cars : il faut décider du nouvel aménagement ; la société SAJEB doit venir couper les peupliers mais pas avant le mois de juin.
- Îlot Fonteneau : il convient de contacter l'ADAC à nouveau ; le couvreur doit revenir pour finaliser la mise en sécurité et la préservation du mur bordant le jardin de M. et Mme GASSELIN.
- Décos Noël : il faut étudier les besoins en début d'année et consulter les aides possibles du SIEIL.
- Ancienne Poste : la couleur testée pour la peinture de la porte est trop foncée ; à corriger et finir.
- Salle associative : il faudrait revoir l'éclairage (trop vers le plafond) et utiliser des leds.
- Hangar aux Goupillaux : il est envisagé de créer un bardage avec les tôles de l'ancien local technique afin d'entreposer du matériel.
- Pont de Gravoteau : la réfection est terminée.
- Fleurissement : il est prévu un tour du village pour déterminer les lieux à fleurir ; V. GASSELIN propose une réunion de la Commission et insiste sur la nécessité de créer un groupe de volontaires pour arroser aux alentours de chez eux.

QUESTIONS DIVERSES :

- M. le Maire signale une pétition en cours concernant le risque de fermeture de classes au sein du RPI.
- M. le Maire rappelle qu'il faut trouver une solution pour l'écoulement des eaux pluviales au droit de riverains de la rue du Château, sachant que leur portail est situé 40 cm plus bas que la chaussée.
- Pour préserver la bordure du chemin piétonnier vers Continvoir, régulièrement endommagée par des véhicules qui roulent dessus, il est envisagé de planter des catadioptrés le long de la chaussée sur une distance suffisante, à voir avec le STA.
- Concernant les marchés, la fréquence hebdomadaire n'est pas adaptée à Gizeux ; seuls le marché de Noël et 2 marchés gourmands annuels sont à conserver et à programmer.
- M. le Maire annonce que le prochain Conseil est programmé le 21/02.

TOUR DE TABLE :

- G. LE DORVEN récapitule la réunion sur la mutualisation entre Communes du bourgueillois, basée sur le matériel technique et le projet de création d'une police intercommunale, voire d'un effectif de cantonniers polyvalents. Il mentionne aussi que le noyer de La Boilèverie menaçant de tomber est en grande partie sur le domaine public et devra être coupé en régie.
- M-L. MEYNARD demande s'il est prévu de participer à la campagne de dons pour restaurer le clocher de St-Nicolas-de-Bourgueil. Elle résume la réunion sur le développement économique à la CCTOVAL, qui participe à communiquer sur les commerces à vendre ou reprendre, et indique que la zone industrielle de Benais-Restigné ne sera pas agrandie en raison de 56 espèces protégées, mises en avant par une association de riverains. Elle se rendra à la réunion du « Petit Plus » prochainement.
- P. NEVOIT résume le rendez-vous avec le STA et la Région concernant la sécurisation de l'arrêt de bus scolaire et la vitesse excessive dans le hameau de la Cave Vaudelet (vitesses enregistrées par captage en moyenne à plus de 60 km/h avec des pointes à plus de 100) ; face au refus de financement par la Région, le STA a proposé de prendre en charge le déplacement de l'arrêt de bus et va revenir avec des propositions de solutions (bandes rugueuses et/ou radar pédagogique).
- M. BERY signale des restes de gibier abandonnés dans le secteur de La Rivière depuis environ une semaine, M. le Maire demande de ne pas attendre les réunions de Conseil pour l'alerter sur ce qui se passe sur le territoire communal.